

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

MAIRIE DE MALAUSSENE
Mairie
La Traverse
06710 MALAUSSENE

Edité le 19 avril 2024

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXE PAR DÉCISION DE L'ARS

REAAM

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00251158		Prélevé le : jeudi 11 avril 2024 à 15h04
Unité de gestion	2301	REAAM	par : MAX BORREYE
Installation	UDI 000231	MALAUSSENE VILLAGE	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000000310	RESEAU MALAUSSENE VILLAGE	
Localisation exacte		FONTAINE RUE GRANDA CARRERA	
Commune		MALAUSSENE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	12,4 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,9 unité pH			6,50	9,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,25 mg(Cl ₂)/L					
Chlore total	0,28 mg(Cl ₂)/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1SO4 Code SISE de l'analyse : 00251169 Référence laboratoire : LSE2404-12323

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Turbidité néphélométrique NFU	0,5 NFU					2,00

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8,09	unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	374	µS/cm			200,00	1100,00
Sulfates	31	mg/L				250,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00251158)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général,
le directeur adjoint
de la délégation des Alpes-Maritimes,


Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).